

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax **01 56 69 58 59** www.scam.fr

Scam*

Les Étoiles de la Scam*

* Appel à candidature

L'assemblée générale du 1^{er} juin 2005 a créé les « Étoiles de la Scam » pour récompenser trente œuvres audiovisuelles. La dotation de chaque Étoile s'élève à 4000 euros.

Par cette initiative, la Scam entend affirmer sa volonté à soutenir les auteurs de télévision dans leur diversité et leur aspiration à toujours plus de créativité, d'originalité, d'authenticité et de rigueur.

Avec les **Étoiles**, la Scam entend refléter l'étendue de son répertoire : les œuvres sont choisies parmi tous les genres télévisuels qu'elle administre (documentaires, reportages, séries, films institutionnels, œuvres d'art numérique...), quels que soient leur durée, leur vecteur de diffusion et le territoire couvert, national ou local.

La commission du répertoire audiovisuel de la Scam (composée d'une quarantaine d'auteurs) a la charge de présélectionner soixante œuvres parmi les centaines diffusées chaque année pour lesquelles les auteurs se sont portés candidats.

Un jury indépendant de cinq membres - auteurs de la Scam - nommé par le conseil d'administration et entièrement renouvelé chaque année, choisit trente œuvres à distinguer.

Les **Étoiles**, attribuées chaque année, apportent aux auteurs distingués non seulement une aide financière pour poursuivre leur travail mais également une reconnaissance, une visibilité nécessaire au sein de la profession qui en manque aujourd'hui cruellement.

Les **Étoiles** bénéficieront d'une large promotion auprès du public, des médias, des festivals et des diffuseurs de télévision.

Avec les **Étoiles**, la Scam entend prendre sa part dans le débat sur le rôle de la télévision dans la vie culturelle de la société en consacrant des œuvres de qualité qui y sont diffusées.

* Règlement

Pour concourir aux **Étoiles**, les auteurs doivent faire acte de candidature en adressant à la Scam un dossier composé :

- d'un bulletin d'inscription, disponible sur le site Internet de la Scam ou sur simple demande,
- de 3 copies DVD de l'œuvre,
- d'un **curriculum vitae** et d'une **photographie** * de l'auteur et de chaque co-auteur de l'œuvre,
- d'un **photogramme**, (image fixe extraite de l'œuvre)* envoyé par mail ou gravé sur CD.

Un auteur ne peut présenter qu'**une seule œuvre par an**.

En cas de pluralité d'auteurs, un seul d'entre eux fait acte de candidature. Pour que le dossier de candidature soit recevable, les co-auteurs doivent néanmoins viser le bulletin d'inscription. Les cosignataires peuvent aussi faire acte de candidature pour une autre œuvre, pourvu qu'elle ne soit pas élaborée par les mêmes personnes.

En tout état de cause, un même auteur ne peut signer plus de deux candidatures.

Les œuvres peuvent se voir attribuer une **Étoile**

- Quels que soient leur genre et leur durée : documentaire, reportage, série, film institutionnel, œuvre d'art numérique (y compris génériques ou vidéos de création...).
- Après avoir été diffusées en France, en Belgique ou au Canada francophone :
 - › sur les chaînes de télévision par tous procédés (hertzien terrestre ou numérique TNT, câble, satellite, etc.);
 - › sur les sites Internet privés, associatifs ou institutionnels ayant conclu un accord avec la Scam (via Sésam) ou tous diffuseurs numériques auprès desquels l'auteur aura réservé par contrat la gestion collective de ses droits ;
 - › en édition sur supports analogiques ou numériques pour lesquels les éditeurs ont conclu un accord avec la Scam (via la SDRM ou via Sésam).

Pour être prises en considération, les œuvres doivent avoir été diffusées, pour la première fois, entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2011** et déclarées au répertoire de la Scam.

Le dossier de candidature aux Étoiles est à déposer dans le mois qui suit la première diffusion de l'œuvre, dans la mesure du possible. La date limite de réception des candidatures pour l'année de diffusion 2011 est fixée au plus tard **le 31 janvier 2012**.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que leurs co-auteurs éventuels ne peuvent pas concourir aux Étoiles. A l'exception des membres de droits, les membres de la commission du répertoire audiovisuel - chargée de la présélection des Étoiles - peuvent présenter une candidature. Dans cette hypothèse, les commissaires sont alors mis en disponibilité conformément au règlement de la dite commission.

Le jury des **Étoiles**, renouvelé chaque année, rend ses décisions au cours du 2e trimestre 2012. Une manifestation est organisée ultérieurement pour la remise officielle des **Étoiles**.

La répartition de la dotation d'une Étoile entre les co-auteurs se fera en fonction du partage agréé sur le bulletin de déclaration de leur oeuvre.

Les candidatures sont à adresser à :

Scam

Les Étoiles de la Scam

5, Avenue Vélasquez

75008 Paris

Contact : Carine Bled-Auclair - 01 56 69 64 01 - carine.bled-auclair@scam.fr

* destinés à la brochure de communication y compris au site Internet de la Scam dans le cadre de la promotion des Etoiles. Merci de vous assurer de disposer des autorisations nécessaires à ce titre et de choisir des photographies de préférence au format numérique, (JPG).

* bulletin d'inscription

A retourner accompagné du dossier d'inscription à la **Scam**, Les Étoiles, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.
Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement des **Étoiles de la Scam** et dépose trois copies de l'œuvre ci-dessous mentionnée pour concourir aux **Étoiles 2012***

adresse	
téléphone	
courriel	
titre de l'œuvre	
nom et prénom du ou des auteur(s)	
date de la première diffusion	
chaîne de diffusion	
heure de diffusion	
société de production et nom du contact	
téléphone de la société de production	
courriel de la société de production	
durée	
résumé	
genre	<input type="checkbox"/> documentaire <input type="checkbox"/> reportage <input type="checkbox"/> série <input type="checkbox"/> œuvre d'art numérique <input type="checkbox"/> œuvre institutionnelle
adresse postale pour le retour des copies (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus).	
Signature de l'auteur et des co-auteurs	

* Si l'œuvre est récompensée, le candidat est informé qu'elle fera l'objet d'une projection publique dans le cadre de la manifestation de remise des Étoiles 2012. Un extrait sera également mis en ligne sur le site Internet de la Scam qui n'excèdera pas 1 minute et 30 secondes et ce, durant un an après la divulgation du palmarès. Les demandes d'autorisation seront adressées aux producteurs en temps voulu.

* Les informations demandées dans le présent document sont réglées par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles sont destinées à la réalisation de l'objet social (art. 7 des statuts). Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du Correspondant informatique et Libertés (CIL) de la Scam, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

* En mentionnant votre courriel, vous autorisez la Scam à vous envoyer des courriers électroniques (lettre d'information, invitations, information sur la répartition des droits...) Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion.